

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CALLISTO 480SC HERBICIDE
Code de conception : A12738A
Produit Numéro d'enregistrement : 27833
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Syngenta Canada Inc.
Adresse : 140 Research Lane, Research Park
Guelph ON N1G 4Z3
Canada
Téléphone : 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682)
Fac-similé : 1-519-823-0504
Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-327-8633 (FAST MED)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Reins)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

vapeurs/ aérosols.

Intervention:

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
mesotrione	104206-82-8	40.3361
ethane-1,2-diol	107-21-1	>= 10 - < 30

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Avoir le contenant, l'étiquette ou la fiche signalétique du produit en sa possession au moment de composer le numéro d'urgence, de communiquer avec un centre antipoison ou un médecin ou, encore, de se présenter à un établissement de soins médicaux.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
Maintenir la personne au chaud et au repos.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver immédiatement à l'eau abondante.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Retirez les lentilles de contact.
Un examen médical immédiat est requis.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne PAS faire vomir.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Non-spécifique
Aucun symptôme connu ou prévu.
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique n'est disponible.
Traiter de façon symptomatique.

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Moyen d'extinction - pour les petits incendies
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction - pour les grands incendies
Mousse résistant à l'alcool
ou
Eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, un incendie, dégagera une dense fumée noire formée de produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).
L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé.
- Autres informations : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter une combinaison de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

- manipulation sans danger contre l'incendie.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Pas de conditions spéciales d'entreposage requises.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable physiquement et chimiquement pendant au moins deux ans lorsque conservé à la température ambiante dans le contenant d'origine non ouvert.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
mesotrione	104206-82-8	TWA	5 mg/m ³	Syngenta
ethane-1,2-diol	107-21-1	(c)	100 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (à particules)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		STEL (à particules)	20 mg/m ³	CA BC OEL
		C (aérosol)	100 mg/m ³	CA BC OEL
		C (Vapeur)	50 ppm	CA BC OEL
		P (vapeur et brouillard)	50 ppm 127 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Vapeur)	25 ppm	ACGIH
		STEL (Vapeur)	50 ppm	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable , Aérosol seulement)	10 mg/m ³	ACGIH

- Mesures d'ordre technique** : LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION ET LA PROTECTION PERSONNELLE S'APPLIQUENT À LA FABRICATION, À LA FORMULATION ET À L'EMBALLAGE DU PRODUIT. CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES OU À LA FERME.

Le confinement et l'isolement sont les mesures de protection techniques les plus fiables si l'exposition ne peut être

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

éliminée.
La portée de ces mesures de protection est fonction des risques réels liés à l'utilisation.
Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.
Au besoin, demander d'autres conseils sur l'hygiène du travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Choisir les moyens de protection de la peau et du corps en fonction des exigences physiques du travail à effectuer.

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques doit toujours avoir la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuels. Ne pas hésiter à consulter des professionnels au moment de choisir l'équipement de protection individuel.
Demander des conseils professionnels appropriés au moment de choisir de l'équipement de protection individuel.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : dispersion

Couleur : beige à brun

Odeur : faible odeur agréable

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 1 - 5 (25 °C)
Concentration: 1 % w/v
2.4 - 2.8 (20 °C)
Concentration: 100 % w/v

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Point d'éclair	:	Méthode: Vase clos Pensky-Martens ne s'enflamme pas
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.19 g/cm ³ (25 °C)
Solubilité		
Solubilité dans d'autres solvants	:	Miscible Solvant: Eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	405 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	2,760 mPa.s (20 °C) 2,110 mPa.s (40 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Tension superficielle	:	44.6 mN/m, 20 °C

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Aucun raisonnablement prévisible.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Conditions à éviter : Pas de décomposition si utilisé selon les indications.
Produits incompatibles : Inconnu.
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition**

Ingestion
Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.19 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Composants:**mesotrione:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

ethane-1,2-diol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,700 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë (Les êtres humains): 786 mg/kg
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Corrosion et/ou irritation de la peau**Produit:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:**mesotrione:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux**Produit:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Composants:**mesotrione:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Produit:**

Type d'essai : Test de Buehler
Espèce : Cobaye
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Composants:**mesotrione:**

Type d'essai : Essai de maximisation
Espèce : Cobaye
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénéicité de la cellule germinale**Composants:****mesotrione:**

Mutagénéicité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Cancérogénicité**Composants:****mesotrione:**

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

cancérogène.

Toxicité pour la reproduction**Composants:****mesotrione:**

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la
- Évaluation fertilité.

STOT - exposition répétée**Composants:****ethane-1,2-diol:**

Organes cibles : Reins
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.

Toxicité à dose répétée**Composants:****mesotrione:**

Remarques : Aucun effet nocif n'a été observé lors de tests de toxicité chronique.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 180 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 180 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 26 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 12 µg/l
Point final: Croissance de la fronde
Durée d'exposition: 14 d

NOEC (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 2.5 µg/l
Point final: Croissance de la fronde
Durée d'exposition: 14 d

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

mesotrione:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 97.1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 900 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.87 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.18 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.022 mg/l
Durée d'exposition: 14 d

NOEC (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.008 mg/l
Durée d'exposition: 14 d

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 12.5 mg/l
Durée d'exposition: 36 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 180 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

ethane-1,2-diol:

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Persistance et dégradabilité**Composants:****mesotrione:**

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation: > 30 d (25 °C)
Remarques: Persistant dans l'eau.

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****mesotrione:**

Bioaccumulation : Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol**Composants:****mesotrione:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: mobilité dans le sol de moyenne à élevée.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 6 - 105 d
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

Autres effets néfastes**Composants:****mesotrione:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

ethane-1,2-diol:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
 Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
 Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage.

Vider les restes du contenu.
 Récipients à rincer 3 fois.
 Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3082
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (MESOTRIONE)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082
 Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MESOTRIONE)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : Miscellaneous
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
 Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3082
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (MESOTRIONE)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9
 EmS Code : F-A, S-F

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (MESOTRIONE)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171
Polluant marin : oui(MESOTRIONE)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

Attention

Irritant pour les yeux

Sensibilisant cutané potentiel

NPRI Composants : ethane-1,2-diol

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

mesotrione

2-methyl-, polymer with oxirane, 1,2-ethanediylbis(nitrilodialkylene) ether

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujétiée à une déclaration de nouvelle activité importante.

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version 1.0 Date de révision: 05/21/2019 Numéro de la FDS: S00057223772 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / (c)	:	plafond de la limite d'exposition professionnelle
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA BC OEL / C	:	limite du plafond
CA QC OEL / P	:	Plafond

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

CALLISTO 480SC HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
1.0	05/21/2019	S00057223772	

Date de révision : 05/21/2019

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F